



# TROPHEE COMMUNE SPORTIVE

**13<sup>e</sup> édition – 26 septembre 2009  
La Louvière**

**La grande Fête du sport francophone**

**Présentation René Hamaite  
Salon des Mandataires  
Marche en Famenne -12 février 2009**

# TROPHEE COMMUNE SPORTIVE

## 1. 10.000 sportifs en action

Le Trophée Commune Sportive est devenu, en l'espace de 12 éditions, la principale manifestation sportive organisée par les services de l'ADEPS puisqu'elle réunit près de 10.000 participants dans une trentaine de disciplines sportives différentes.

Créée en 1997, cette organisation remplit pleinement son rôle de promotion sportive en offrant l'opportunité aux villes et communes de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles, de se mesurer sur le plan sportif en faisant appel tant aux sportifs confirmés qu'aux sportifs de loisir.

En effet, le classement du Trophée Commune sportive offre l'originalité d'être établi non seulement sur un aspect compétitif auquel peuvent prendre part les sportifs de haut niveau mais aussi sur un aspect participatif auquel est conviée la population des communes concernées.

## 2. Compétition et sport pour tous

La partie compétitive du Trophée Commune sportive comprend les 6 épreuves suivantes :

### ➤ ***L'équipe communale***

*Chaque commune est représentée par une équipe de 15 sportifs dans les 5 disciplines de base suivantes :*

1. course à pied 10km (1 homme + 1 dame)
2. natation relais 2x 100m brasse et 2x100m libre (1 homme + 1 dame)
3. mini-football (équipe de 5 + 2 réserves)
4. tennis de table (1 homme + 1 dame)
5. pétanque (équipe de 2 )

*Les membres de l'équipe doivent obligatoirement être domiciliés dans la commune qu'ils représentent.*

*Chaque commune peut sélectionner dans son équipe ses meilleurs éléments, et éventuels sportives et sportifs de niveau national ou international si elle en possède, mais ce n'est pas une obligation.*

*Deux cents points sont en jeu dans chacune des 5 épreuves*

### ➤ ***L'échevin(e) du sport***

*C'est obligatoirement elle ou lui qui est sollicité(e) pour compléter les points de son équipe communale en participant à la 6<sup>e</sup> épreuve :*

6. tir à l'arc

*Deux cents points sont en jeu pour cette épreuve*

La **partie sport pour tous** du Trophée Commune sportive fait appel à la participation de la population de chaque commune.

En effet, partant du principe qu'une commune sportive est, avant tout, une commune dont la population pratique une activité sportive de manière régulière, le classement du Trophée Commune sportive tient compte de la participation des habitants :

- **dans la ville qui accueille le Trophée** ( 500 points en jeu)  
*En collaboration avec les Fédérations sportives francophones et leurs clubs affiliés, un très large programme d'activités sportives (initiation et démonstrations) est mis sur pied à l'intention de toutes les personnes qui accompagnent leur équipe communale. Chaque participant actif apporte des points supplémentaires dans le classement de sa commune.*
  
- **à domicile, dans chacune des communes participantes** (500 points en jeu)  
*Depuis 2008, chaque commune qui le souhaite peut valoriser la participation des ses habitants dans un programme d' activités sportives locales ( P.A.L.). En effet, chaque commune est libre d'organiser le programme de son choix en fonction des infrastructures sportives disponibles (hall sportif, piscine,..) et des collaborations possibles avec ses clubs sportifs.  
Le principe est simple : « 30 minutes suffisent » pour prouver son attachement au sport et apporter des points à sa commune. Il suffit à chaque habitant de se procurer une carte de participation et de la faire valider à l'issue de l'activité de son choix qu'il s'agisse d' un match de football, d'une séance à la piscine ou d' une marche de 5 km.*

### **3. Du sport pour tous et partout en Communauté française**

L'édition 2008 , qui s'est déroulée le samedi 27 septembre à Marche-en-Famenne, a permis de donner au Trophée Commune sportive une dimension nouvelle et exceptionnelle puisqu'il constitua également le volet sportif de la fête de la Communauté française.

La Direction Générale du sport avait souhaité profiter de cette opportunité pour lancer le nouveau concept de Trophée visant à développer des activités sportives locales dans toutes les communes participantes.

Une quarantaine de communes ont accepté de relever ce défi et, parmi celles-ci, la palme est revenue aux communes de Bertrix et de Waimes qui ont réussi, par un programme d'activités très alléchant, à mobiliser, chacune, plus de 600 de leurs habitants.

Voilà donc le bel exemple à suivre par toutes les communes afin que cette journée du Trophée Commune sportive devienne une véritable « fête du sport » en Communauté française.

Et cette année, le Trophée Commune sportive sera organisé le samedi 26 septembre à La Louvière et s'inscrira, à nouveau, dans le cadre de la fête de la Communauté française.

A cette occasion, plus de 20.000 personnes sont attendues dans la « cité des loups » pour participer à l'une des très nombreuses activités sportives et assister, en apothéose de cette journée exceptionnelle, à la 5e édition de l'opéra urbain « Décrocher la Lune » de Franco Dragone.

Par ailleurs, si le principe du Programme d' Activités Locales est bien suivi dans la centaine de communes participant au Trophée Commune sportive 2009, le chiffre de 50.000 participants sportifs pourrait bien être dépassé cette année.

#### **4. « Commune sportive », un titre convoité**

Le classement du Trophée Commune sportive est devenu une valeur de référence dans lequel il est devenu important de bien figurer car il est le reflet du caractère sportif d' une commune.

Ainsi en l'espace des 12 premières éditions, 175 communes (65 %) sur 272 communes répertoriées en Communauté française ont participé au moins une fois au Trophée Commune sportive.

C'est la Province de Namur qui détient le record de participation avec seulement 4 communes (sur 38) n'ayant jamais pris part à l'épreuve.

Enfin, 5 communes ( Bernissart, Chastre, Couvin, Marche-en-Famenne et Waimes ) ont participé aux 12 éditions organisées.

Par ailleurs, les titres de « Commune sportive » d' Or, d' Argent et de Bronze sont remis respectivement aux 3 premières communes classées dans l'une des 3 catégories prévues soit moins de 10.000 habitants, de 10 à 20.000 habitants et plus de 20.000 habitants.

Compte tenu du nombre plus importants de communes de moins de 10.000 habitants ( 151 sur 272 ) en Communauté française, c' est dans cette catégorie que l'on compte la participation la plus importante ( ex : 57 communes sur 94 lors de l' édition 2008 ).

Le record de victoires est détenu par la commune de **Pont-à-Celles** ( 9 victoires dans la catégorie 10 à 20.000 habitants) devant **Charleroi** ( 5 victoires dans la catégorie plus de 20.000 habitants) et les communes de **Hamois** et **Waimes** ( 4 victoires, chacune, dans la catégorie moins de 10.000 habitants)

Enfin, pour soutenir la participation de nouvelles communes et améliorer la notoriété du Trophée Commune sportive aux 4 coins de la Communauté française, l'organisation est, dorénavant, assurée en collaboration avec une commune et change de province chaque année .

Ainsi, après une première et brillante édition en province de Luxembourg à Marche-en-Famenne en 2008, c'est le Hainaut et La Louvière qui accueilleront l' édition 2009 avant un possible retour vers Bruxelles et la commune de Woluwé-St-Lambert en 2010.

## **5. Informations complémentaires**

Les dossiers d'inscription pour le Trophée Commune sportive 2009 seront envoyés, début mars, aux collèges des Bourgmestre et Echevins des 272 communes de la Communauté française.

Mes agents se tiennent à votre disposition, sur ce stand ou dans les C.C.S. de chaque province, pour vous informer et vous aider dans l'organisation de votre participation.

Il vous est également possible de visiter :

[www.adepts.be](http://www.adepts.be)

ou de contacter le service qui coordonne cette organisation :

### **A.D.E.P.S.- Service Sport pour Tous**

Muriel COPPEJANS 02 /413.26.80 - [muriel.coppejans@cfwb.be](mailto:muriel.coppejans@cfwb.be)  
Jean-Michel DROUILLON 02/413.28.55 – [jean-michel.drouillon@cfwb.be](mailto:jean-michel.drouillon@cfwb.be)  
Sébastien PIERAERT 02/413.30.31 - [sebastien.pieraert@cfwb.be](mailto:sebastien.pieraert@cfwb.be)  
Jean-Paul NANBRU 02/413.29.03 – [jean-paul.nanbru@cfwb.be](mailto:jean-paul.nanbru@cfwb.be)